

ÉPINGLÉ
NICOLAS
KESZEI

Regrets et excuses pour Laurent Louis qui, pour une fois, la joue profil bas

En publiant un texte aux relents négationnistes sur son blog le 29 juin 2014, l'ex-député Laurent Louis avait mis le feu aux poudres et provoqué l'ire du Comité de coordination des organisations juives de Belgique (CCOJB). Les propos, il faut le dire, avaient de quoi choquer. «Certes, Jean-Marie Le Pen a dit que les chambres à gaz étaient un détail de l'histoire. Mais en y réfléchissant un peu, était-ce si faux que cela?» s'était demandé l'ex-député lancé en politique à l'insu du plein gré de Mischaël Modrikamen et de son Parti populaire. En première instance, ces propos avaient valu à Laurent Louis une condamnation à six mois de prison (avec sursis) et à six ans d'inéligibilité. L'ex-député était allé en appel. C'est cette partie qui s'est jouée hier matin. Soumis à la question d'un président bien décidé à ne rien laisser passer, Laurent Louis, précisant qu'il faisait, à l'époque, l'objet de nombreuses menaces, a quelque peu rétropédalé. «Il y avait une dynamique de haine de certaines associations à mon égard.

Au lieu de tendre des ponts, on dresse des murs et c'est l'escalade. Nous étions dans une mauvaise dynamique de tous les côtés», a expliqué Laurent Louis. Poussé dans ses retranchements par le président, l'ex-député a dû expliquer à la cour ce qu'il pensait des propos négationnistes de Robert Faurisson, connu pour nier l'existence des chambres à gaz. Sur son blog, Laurent Louis avait relayé un lien vers une vidéo du Faurisson en question, déclarant que cette vidéo était «intéressante». «L'excès nuit en tout. La réalité est que les chambres à gaz ont existé. Que voulez-vous que je vous dise? Il y a eu une escalade de haine dont je ne suis pas fier», a encore précisé Laurent Louis avant d'exprimer des regrets et de présenter des excuses aux personnes qui auraient pu être blessées par ces propos. Le CCOJB et le Centre d'action laïque, deux parties civiles, ont dit entendre les excuses, tout en espérant qu'elles étaient honnêtes et sincères et pas seulement destinées à la cour et aux journalistes. Au passage, le président a glissé à Laurent Louis qu'il ferait bien d'aller visiter les camps de concentration. «Quand vous revenez de là, vous n'êtes plus le même», a-t-il asséné.

«La réalité est que les chambres à gaz ont existé.»